



## Copropriété et permis de travaux

Par **PMgaston**, le **14/06/2018 à 08:48**

Bonjour,

Je suis en cours d'achat d'un appartement dans une petite copropriété. Le local commun appartenant à cette copropriété qui abrite vélos, compteur électrique commun et chaudière a été construit sans permis de travaux avec ouverture de porte sur un mur extérieur.

Le propriétaire me dit l'avoir fait faire dans l'urgence pour l'installation du chauffage au gaz en fin d'automne, destiné à chauffer la maison entière.

Cela pose t'il un problème pour mon achat ?

Merci.

Par **youris**, le **14/06/2018 à 20:19**

bonjour,

bien sur que cela pose problème puisque vous allez acheter un bien dans une copropriété dont des travaux ont été effectué sans autorisation.

vous devriez vous rapprocher du syndic de cette copropriété.

vosre notaire peut également vous aider.

salutations.